



CDOS AVEYRON

PLAN D'ACTION 2025

Ce plan d'action est le même que celui présenté en 2024. Suite à l'Assemblée Générale, il sera retravaillé par la nouvelle équipe élue pour la mandature 2025/2029.

Ce plan est inspiré de la feuille de route imposée par le CNOSF et du Plan Olympique Sport et Territoire (POST) du mouvement sportif d'Occitanie 2022.

LES MISSIONS PERMANENTES DU CDOS :

- 1- Fédérer et représenter l'ensemble du mouvement sportif aveyronnais :
Le CDOS sera présent au maximum d'assemblées générales de comités départementaux et sur les évènements importants pour le sport aveyronnais.
- 2- Représenter le CNOSF dans le département auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales :
Le CDOS continuera à assurer cette mission aux niveaux départemental et régional.
- 3- Relayer et mettre en œuvre, sous le contrôle du CNOSF, les politiques et actions initiées par celui-ci :
La réalisation de cette mission correspond à la réalisation du plan d'action proprement dit, développé ci-dessous, décliné du Plan Olympique Sport et Territoire du mouvement olympique et sportif d'Occitanie et validé par le CNOSF.
- 4- Soutenir le sport de haut niveau et la promotion des équipes de France :
*Le CDOS se fera le relais de la campagne de soutien à la préparation des Jeux Olympiques et paralympiques 2024.
En ce qui concerne les athlètes régionaux et départementaux, leur mise en valeur se fera principalement lors de la soirée du mouvement sportif aveyronnais.*

I - Sport & Education et citoyenneté :

1- Soutenir les dirigeants sportifs :

Soirée du mouvement sportif

- Organiser la soirée du mouvement sportif Aveyronnais en novembre en partenariat avec le Conseil départemental et nos partenaires privés.

Valoriser l'engagement : chancellerie

- Veiller à la proposition de personnes méritantes, en particulier des femmes, pour les ordres nationaux et la médaille de la JSEA en liaison avec les présidents de comités départementaux.

Valoriser la mixité et les actions en faveur du sport féminin :

- Valoriser les sportives et dirigeantes par la mise en place d'interviews publiées dans la newsletter du CDOS.
- Mise en place d'une action avec la DDETSPP sur la mixité et la pratique sportive féminine.

Accompagner les personnes en service civique :

- Gérer l'intermédiation et mettre les volontaires à disposition des structures.
- Assurer la formation civique et citoyenne.

2 - Participer au rôle éducatif du sport :

Sport scolaire et universitaire :

- Renouveler le partenariat avec l'Unité de formation et de recherche (UFR) en STAPS et l'Université Jean-François Champollion.
- Poursuivre la mise en œuvre de la charte départementale de partenariat entre le CDOS, la DSDEN et les comités départementaux de sport scolaire.
- Participer au temps de travail des coordonnateurs EPS du département ainsi qu'au comité de pilotage du dispositif « 2 heures de sport en plus au collège ».

Héritage olympique :

- Participer à la diffusion des valeurs olympiques en mettant l'ensemble des ressources pédagogiques disponibles (expositions, affiches des JO, jeux sur l'olympisme...) à disposition de tous les organismes qui le souhaitent.
- Proposer aux établissements scolaires et ASLH des interventions du CDOS sur le thème du « Sport et Olympisme » avec l'utilisation de jeux comme supports pédagogiques.
- Accompagner la mise en place des actions proposées dans le cadre du label « Terre de Jeux » et « Génération 2024 » sur le département.
- Organiser une journée d'animation sportive.
- Mettre en place un évènement culturel (théâtre, spectacle...) autour des Jeux Olympiques.

3- Favoriser et rendre accessible la pratique sportive :

Handisport et sport adapté :

- Inciter les comités départementaux délégataires à signer des conventions bilatérales avec les CD handisport et sport adapté pour la pratique de leurs membres en situation de handicap dans et hors des établissements spécialisés.

Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté.

- Poursuivre l'aide à la prise de licence par le développement du dispositif « Pass Sport ».

- Favoriser le développement de la qualité de vie au travail (QVT) des entreprises grâce à la pratique sportive, en participant aux actions de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE).
- Favoriser l'insertion des publics éloignés de la pratique (quartiers, zones rurales) en collaborant avec des comités départementaux.

II- Sport & politiques publiques et haut niveau

1- Etre un partenaire institutionnel :

De l'Etat et des collectivités

- Maintenir notre collaboration avec le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport de l'Aveyron (SDJES).
- Reconduire notre partenariat avec le Conseil départemental au travers d'une convention plus dynamique et plus large. Coordonner, dans le cadre de l'Association Aveyron Sport issue de l'Agence Départementale du sport (ADS), le collège du mouvement sportif.
- Poursuivre nos relations avec l'Association départementale des maires (ADM) et les représentants départementaux de l'Association Nationale des Elus du Sport (ANDES).
- Porter et promouvoir auprès du CROS, du CNOSEF, de la conférence régionale des sports et de la Conférence des financeurs les spécificités du mouvement sportif aveyronnais.

Des autres porteurs de projets

- Continuer la concertation avec les Parcs Naturels Régionaux des Grands Causses et de l'Aubrac, en particulier dans le cadre de la pérennisation des Pôles de pleine nature.
- Maintenir notre présence dans les comités de pilotages des zones « Natura 2000 » et participer à l'édition de documents d'information des usagers.
- Poursuivre notre investissement dans l'association « Sports Massif Central ».

2- Participer à la dynamique départementale :

Promouvoir le territoire :

- Conforter notre positionnement auprès de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme de l'Aveyron (ADAT).

Cohésion des comités sportifs

- Organiser un séminaire annuel des comités départementaux autour d'un évènement convivial et sportif afin de créer un moment d'échange entre dirigeants.

Participer au développement économique :

- Développer l'usage de feuilles de bilan socio-économique des manifestations sportives à l'ensemble des organisateurs.

Structuration et maillage

- Participer à la mise en place d'un schéma territorial cohérent des infrastructures sportives structurantes.
- Participer à la réalisation d'un observatoire du mouvement sportif Occitan en recueillant des données statistiques départementales.

3- Haut Niveau et valorisation des sportifs méritants

- Recenser les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau.
- Solliciter les comités départementaux pour référencer leurs sportifs de niveau remarquable.
- Valoriser les aveyronnais participants dans les JOP Paris 2024 (sportifs, entraîneurs, porteurs de la

flamme, volontaires)

III - Sport & professionnalisation

Formation :

- Proposer et mettre en œuvre les sessions de formation, notamment dans le catalogue régional de formation du CROS Occitanie.
- Poursuivre les soirées d'information trimestrielles en partenariat avec le SDJES sur la gouvernance associative et des thématiques d'actualité.

Aide à la fonction d'employeur :

- Renforcer notre coopération avec « Profession sport et loisirs » : groupement départemental d'employeurs du sport et CRIB (Centre de ressources et d'information des bénévoles) et être le vecteur d'accompagnement du dispositif SESAME.
- Représenter le mouvement sportif aux réunions du COPIL du Dispositif local d'accompagnement (DLA).

Communication :

- Mettre à jour le site Internet et les réseaux sociaux du CDOS et améliorer nos supports d'information et de communication écrits et électroniques existants.
- Intensifier nos relations avec les journalistes et rechercher des partenariats avec les organes de presse locaux.
- Participer ou co-organiser les forums des associations.

IV - Sport & santé et bien-être :

1- Informer :

Sensibiliser au sport santé

- Promouvoir auprès des clubs et comités l'opération « Sentez-vous sport ».
- Recenser et valoriser les actions en faveur de la santé et du sport et accentuer nos relations avec les Maisons Sport Santé.
- Promouvoir l'activité physique pour les personnes en ALD et/ou fragiles.

Lutter contre les addictions et les dérives :

- Organiser une soirée de sensibilisation sur les conduites addictives et/ou les violences dans le sport.
- Mettre en avant la charte d'éthique et de déontologie du sport français adoptée par le CNOSF.

2- Former :

Formation au PSC1 :

- Continuer à organiser et coordonner la formation des bénévoles au PSC1.
- Mettre en place la location d'un défibrillateur.

Colloque annuel :

- Organisation annuelle d'une rencontre d'information et de réflexion sur le sport santé bien-être.